

Ghislain Mabanga est titulaire d'un doctorat en droit public de l'Université Paris Nanterre. Sa thèse de doctorat, soutenu le 9 décembre 2016 sous la direction de Mme Marina EUDES, portait sur : « *Le témoin assisté devant la Cour pénale internationale. Contribution à l'évolution du droit international pénal* ».

Il est chargé d'enseignement à l'Université Paris Nanterre depuis 2010. À ce titre, il a assuré des travaux dirigés de droit constitutionnel (L1) et de droit des libertés fondamentales (L3). Il est responsable du séminaire de « Mémoires et Plaidoiries » depuis la création D.U. « Organisations et juridictions pénales internationales.

En dehors de ses activités d'enseignement, **Ghislain Mabanga** est avocat au Barreau de Paris. Inscrit sur la liste des conseils de la Cour pénale internationale en 2007, il a exercé toutes les activités de conseil devant la Cour : conseil de témoins (*Bemba, Katanga/Ngudjolo, Lubanga*), représentant légal de victimes (*Mbarushimana*) et conseil principal de la défense (*Bemba et consorts*). Depuis le 30 juin 2016, il est le Vice-Président en charge des victimes de l'*Association du Barreau près la Cour pénale internationale* (ABCPI/ICCBA).

Ses principaux axes de recherche sont le *droit international pénal* et le *contentieux constitutionnel en zones de conflit*. Ses principales publications sont les suivantes :

- *Le principe de la continuité de l'État : issue de secours à la prohibition du troisième mandat ? Analyse critique de l'arrêt de la Cour constitutionnelle congolaise du 11 mai 2016*, L'Harmattan, Paris, 2016, 172 p.
- *La victime devant la Cour pénale internationale. Partie ou participants ?*, L'Harmattan, Paris, 2009, 176 p.
- « Mise en œuvre des compétences répressives subsidiaires de la Cour pénale internationale », in *La Revue des Droits de l'Homme*, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 6 décembre 2013.
- « Union africaine versus Cour pénale internationale, quand le politique tient le judiciaire en l'état », in *La Revue des Droits de l'Homme*, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 17 octobre 2013.
- « Le rôle du conseil dans le cadre des témoignages incriminant leur auteur », in *La Revue des Droits de l'Homme*, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, n° 3, juin 2013, <http://revdh.files.wordpress.com/2013/06/g-mabanga-rc3b4le-du-conseil-du-tc3a9moin-cpi1.pdf>
- « C.P.I. : Le droit d'asile est un droit de l'homme internationalement reconnu », in *La Revue des Droits de l'Homme*, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 14 juin 2011.